Informations de base

2019/2106(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2018: entreprise commune ECSEL **Subject** 8.70.03.08 Décharge 2018	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	LEGUTKO Ryszard Antoni (ECR)	19/09/2019
	Rapporteur(e) fictif/fictive PIEPER Markus (EPP) GRAPINI Maria (S&D) DLABAJOVÁ Martina (Renew) RIVASI Michèle (Greens/EFA) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (GUE/NGL)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	OETTINGER Günther

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/06/2019	Publication du document de base non-législatif	COM(2019)0316	

18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/02/2020	Vote en commission		
02/03/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0045/2020	
13/05/2020	Décision du Parlement	T9-0074/2020	Résumé
13/05/2020	Résultat du vote au parlement		
13/05/2020	Fin de la procédure au Parlement		
14/05/2020	Résultat du vote au parlement		
15/05/2020	Résultat du vote au parlement		
11/12/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2106(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/00760

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE639.844	16/12/2019	
Amendements déposés en commission		PE645.083	30/01/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0045/2020	02/03/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0074/2020	13/05/2020	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	05763/2020	06/02/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2019)0316	27/06/2019	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2020/1849 JO L 417 11.12.2020, p. 0042

Décharge 2018: entreprise commune ECSEL

2019/2106(DEC) - 13/05/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur exécutif de l'entreprise commune *Electronic Components and Systems for European Leadership* (ECSEL) sur l'exécution du budget de l'entreprise commune pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'entreprise commune.

Constatant que la Cour des comptes a estimé que les comptes annuels de l'entreprise commune pour l'exercice 2018 sont présentés fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, en ce qui concerne la situation financière de l'entreprise commune au 31 décembre 2018 ainsi que les résultats de ses opérations, le Parlement a adopté par 626 voix pour, 55 contre et 12 abstentions, une résolution contenant une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge.

Généralités

Les contributions à l'entreprise commune envisagées pour toute la période du programme Horizon 2020 s'élevaient à 1.184.874.000 EUR pour l'Union, 1.170.000.000 EUR des États participants et 1.657.500.000 EUR pour les membres privés.

Gestion budgétaire et financière

Le budget final de l'entreprise commune pour l'exercice 2018 comprenait des crédits d'engagement de 194.100.000 EUR et des crédits de paiement de 310.554.000 EUR. Les taux d'utilisation des crédits d'engagement et de paiement ont été respectivement de 98 % et 65 %.

Autres observations

La résolution contient également une série d'observations sur les performances, les marchés publics, les systèmes de contrôle interne et les audits.

Elle a relevé en particulier ce qui suit :

- l'entreprise commune a fait des efforts pour consolider et développer ses activités afin de permettre un fonctionnement harmonieux et efficace de l'entreprise;

- une politique de communication proactive diffusant les résultats de ses recherches auprès du public devrait être poursuivie;

- sur les 31 postes autorisés du tableau des effectifs, 30 ont été pourvus en 2018;

- une fois de plus, des lacunes importantes ont été constatées dans la gestion des procédures de passation de marchés pour les services administratifs. Un assistant chargé du budget, des achats et des contrats a été désigné pour s'occuper de cette question.